

PROJET ASSOCIATIF SAVOIR-FAIRE & ORIENTATIONS 2023_2027

JUILLET 2023



SOMMAIRE

CE QUE NOUS SOMMES— 5

LE PÔLE ET L'ASSOCIATION ART ET SAVOIR-FAIRE : L'HISTOIRE D'UNE RÉAPROPRIATION

Nos finalités

Nos valeurs et principes d'action

LE RÉSEAU DES PROFESSIONNELS MEMBRES DE NOTRE ASSOCIATION

Nos Locaux

NOS OBJECTIFS ET ACTIVITÉS— 9

L'ANIMATION DE L'ANCRE : EXPOSITIONS, BOUTIQUE ET BIBLIOTHÈQUE

LA GESTION DU COUVENT : RÉSIDENCE D'ART

L'ANIMATION CULTURELLE SUR LE TERRITOIRE COMME VECTEUR DE LIEN SOCIAL : LE PÔLE HORS-LES-MURS

L'ANIMATION DE LA VIE ASSOCIATIVE ET DE RÉSEAUX

NOS TERRITOIRES DE RAYONNEMENT— 10

NOS RÉSEAUX ET PARTENAIRES— 11

NOTRE GOUVERNANCE—12

NOS MOYENS— 12

NOS ORIENTATIONS 2023-2027— 13

PROMOUVOIR ET DIFFUSER L'ART CONTEMPORAIN EN MILIEU RURAL

DÉVELOPPER DES ACTIONS DE MÉDIATION AUPRÈS DES PUBLICS

ACCROITRE LE RAYONNEMENT DE L'ANCRE ET RENFORCER NOTRE RÉSEAU DE PARTENAIRES

Affirmer notre engagement à défendre les métiers de la création

Créer de nouveaux espaces propices à la CRéation et à l'échange de pratiques



CE QUE NOUS SOMMES

LE PÔLE ET L'ASSOCIATION ART ET SAVOIR-FAIRE : L'HISTOIRE D'UNE RÉAPROPRIATION

L'association Art et Savoir-Faire a été créée par la nécessité de mettre en place une organisation pour la gestion et l'animation du Pôle des métiers d'art à Sauveterre-de-Rouergue en Aveyron. Ce projet est né d'une volonté politique visant à redynamiser le territoire intercommunal (à l'époque Pays Baraquevillois) avec la création d'un pôle d'attractivité économique et touristique à Sauveterre au début des années 2000. Son orientation vers les métiers d'art en 2003 s'est imposée comme une filiation naturelle avec l'histoire de cette bastide royale fondée en 1281 dont la prospérité était assurée par l'artisanat et les échanges commerciaux. Le dyptique pensé dès lors, était d'associer une double identité à Sauveterre et son territoire environnant: patrimoine & artisanat d'art. Un grand projet infrastructurel a vu le jour au sein de la bastide en 2009 pour créer des espaces de production pour les artisans d'art désireux de s'installer sur le territoire. Un bâtiment collectif de promotion de leurs créations et du territoire a également été construit pour dynamiser le tourisme. De pair avec l'ouverture du Pôle, l'association Art et Savoir-Faire s'est constituée dès 2008. Cette organisation multipartenariale regroupait l'ensemble des parties prenantes du projet : collectivités territoriales, artisans d'art, associations de promotion du territoire et des professionnels locaux (hébergeurs, restaurateurs...). Sa création ex-nihilo s'est davantage faite par nécessité que par des volontés communes de s'associer autour d'un projet. Ce dernier, paraissait alors guidé par les externalités positives escomptées par le Pôle en terme de développement touristique notamment, avant d'asseoir son but premier : l'installation pérenne d'artisans d'art sur le territoire.

Les premières années d'existence du Pôle et d'Art et Savoir-Faire ainsi pensés ont connu une dynamique en dents de scie : des débuts en fanfare avec l'organisation du salon des métiers d'art d'Occitanie pendant les premières années, puis une division progressive entre les artisans d'art et les autres acteurs du projet. Cette dernière était conduite par des aspirations divergentes et des incompréhenssions mutuelles. La dynamique du projet s'est alors peu à peu éteinte. Jusqu'au milieu des années 2010, le Pôle et l'association ont connu des changements fréquents du côté des artisans résidents des ateliers au détriment d'une dynamique collective.

Alors que le projet marquait le pas, une nouvelle vague d'artistes et d'artisans s'est peu à peu installée dans les ateliers. L'envie commune de donner un second

souffle au Pôle a émané de ce groupe qui s'est fédéré autour d'un ambitieux projet de développement et de rayonnement façonné de 2017 à 2019 en renouant avec les collectivités territoriales initiatrices du projet. Aujourd'hui conduit et alimenté par un collectif d'artistes et d'artisans d'art, le Pôle des métiers d'art du Pays Ségali fédère une trentaine de professionnels du territoire, des élus, des habitants et des organisations partenaires, réunis au sein de l'association Art et Savoir-Faire. Les projets qu'il met en oeuvre et ses activités, pensés et impulsés par le collectif d'artistes et d'artisans d'art, ont vocation à promouvoir et défendre les métiers de la création auprès du grand public, des institutions et des professionnels artisans d'art et artistes.

NOS FINALITÉS

Notre association a pour objet le regroupement de professionnels des métiers d'art, d'artistes et de partenaires locaux afin de promouvoir les activités liées aux métiers d'art. Par cet objet, nous entendons défendre, partager et transmettre les savoir-faire, leurs dimensions créatrice et émancipatrice. Dans un même mouvement, nous revendiquons l'alliance de la création artistique et artisanale qui ont en commun la maîtrise du geste, l'inventivité et la transformation de la matière.

Ainsi, à travers nos actions collectives nous œuvrons à rendre accessible au plus grand nombre nos pratiques créatrices et leur dimension résistante face à l'omnipotence d'une production industrielle désincarnée et globalisée qui exerce son emprise sur de nombreux pans de la société, en accueilliant des professionnels de la création aux spécialités diverses et poreuses, que ce soit en tant que membre à part entière du Pôle ou temporairement à l'occasion d'actions communes. Cette pluralité d'horizons est voulue et encouragée par les acteurs du Pôle. Elle permet de rayonner largement sur un territoire catalogué comme hyper-rural tout en impulsant des synergies humaines et créatrices.

NOS VALEURS ET PRINCIPES D'ACTION

Notre Pôle et nos actions associatives bénéficient à la fois aux artisans d'art - artistes et aux publics dans un sens large. Acteurs de la dynamique socio-culturelle de nos territoires, nous nous positionnons comme une entité ressource, de découverte et d'apprentissage des domaines de la création artisanale et artistique pour tout un chacun. De par son histoire et son essence, notre association entretien également d'étroites relations avec des institutions locales et du secteur des métiers d'art.

Notre association se fonde sur un socle de valeurs inhérentes à nos professions et au mode de vie qui en découle. Elles guident nos actions collectives et notre engagement vis-à-vis de nos publics :

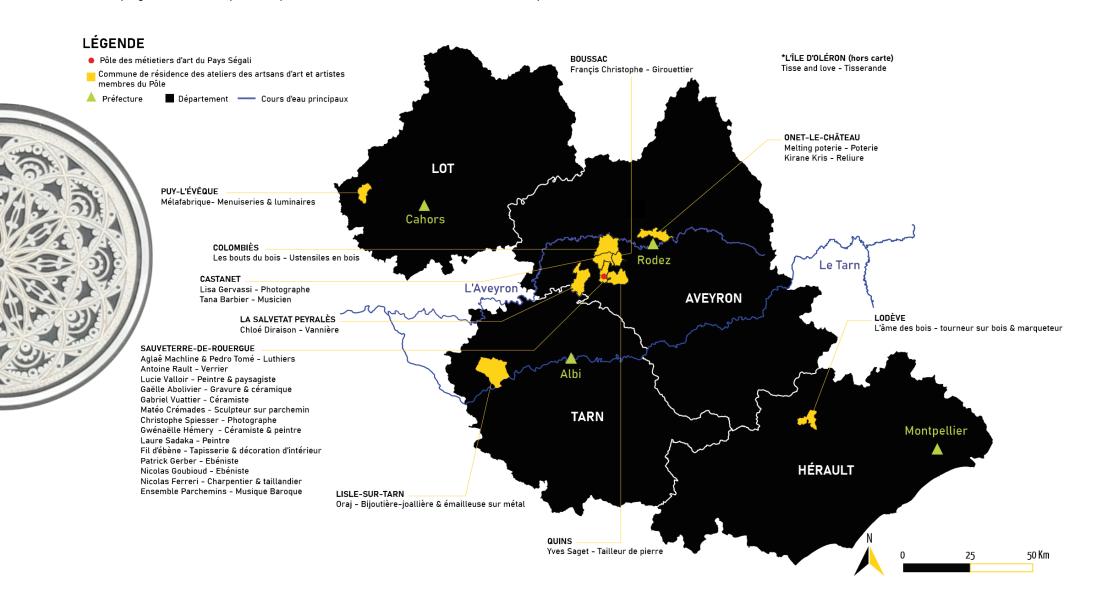
- L'authenticité : celle de l'expression de savoir-faire manuels et créatifs, authenticité à préserver en défendant les créations et leurs auteurs, pour lesquels la rentabilité n'est pas au cœur de l'intention face à la domination de la production industrielle.
- La liberté : liberté d'expression, d'action et de création, dont la défense guide nos choix d'être artiste et artisan et que nous souhaitons transmettre à nos pairs et aux publics en encourageant et en diffusant des pratiques singulières.
- L'indépendance: inhérente à la liberté que nous défendons, à nos pratiques, à nos processus de création et au mode de vie qui découle de nos métiers dont nous revendiquons la nécessaire protection.
- La coopération : essence de notre Pôle et de notre association. Du regroupement de professionnels émerge des collaborations nouvelles et des partenariats créateurs d'un dynamisme et d'une richesse artistique et culturelle sur nos territoires.
- Le courage et la persistance : nécessaires à nos pratiques face à la précarité et à la solitude de nos métiers.

- La beauté et la poésie : celles qui nous animent et que nous exprimons en proposant un certain regard par notre interprétation du monde.
- La passion : moteur de nos pratiques, que nous souhaitons largement partager pour que les métiers manuels soient davantage considérés et encouragés.
- L'accessibilité: l'accès pour tous à la culture et aux créations artisanales et artistiques, qu'elles ne soient pas l'apanage du seul public initié.
- Le respect : celui de la considération des rythmes de chacun et des terrains de rencontre que nous choisissons entre nos pratiques et les publics.



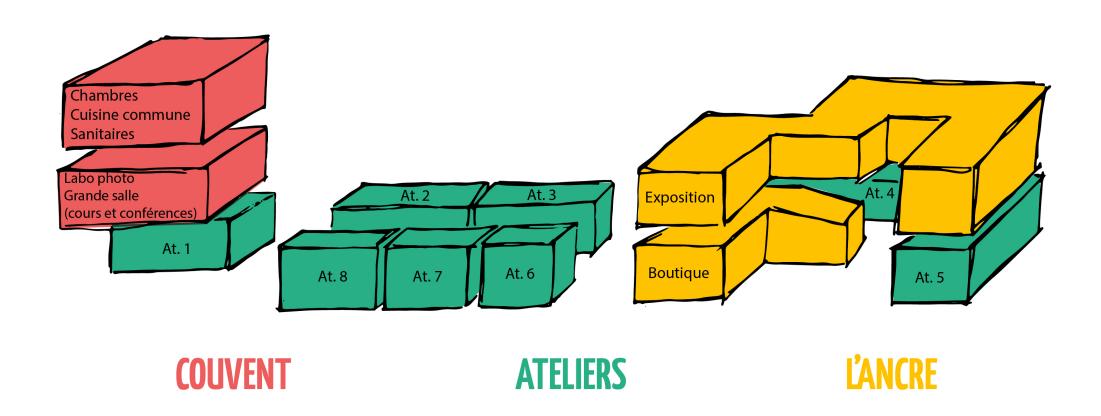
LE RÉSEAU DES PROFESSIONNELS MEMBRES DE NOTRE ASSOCIATION

De par nos activités et nos rencontres, le réseau des membres professionnels de l'association s'est peu à peu élargi. D'abord cantonné aux artisans d'art de notre territoire intercomunal de rattachement, son rayonnement s'est développé grâce à l'adhésion de professionnels, artistes et artisans d'art de l'Aveyron et des départements voisins, aux projets et valeurs portées par notre association. La carte ci-dessous présente l'ensemble de nos membres à l'année 2023.



NOS LOCAUX

Notre association s'incarne dans les bâtiments qui ont engendré sa création : le Pôle de Sauveterre. Cet ensemble architectural, mélange de bâtiments anciens et de constructions récentes, comprend huit ateliers individuels à destination d'artistes et d'artisans d'art et deux bâtiments collectifs : L'ANCRE et le couvent. Cet ensemble appartient à la communauté de communes du Pays Ségali qui en délégue la gestion à notre association.



Pôle des métiers d'art du Pays Ségali

NOS OBJECTIFS ET ACTIVITÉS

Nos activités collectives poursuivent deux objectifs interdépendants : Impulser un dynamisme artisanal, artistique et humain sur nos territoires & Soutenir et promouvoir les professionnels de la création.

L'ANIMATION DE L'ANCRE : EXPOSITIONS, BOUTIQUE ET BIBLIOTHÈQUE

L'ANCRE est l'espace d'accueil de notre Pôle. C'est la principale interface entre l'ensemble des membres professionnels de l'association et le public. Son rez-de-chaussée réunit la boutique collective, une bibliothèque thémathique et un espace propice à la vie associative. Au premier étage se trouvent deux espaces d'exposition. Ce lieu culturel et associatif a vocation à promouvoir les savoir-faire, de permettre aux publics de comprendre de l'intérieur les métiers d'art et de la création et de les sensibiliser aux réalités des artistes et des artisans, ainsi qu'à diffuser et rendre accessible l'art au plus grand nombre sur notre territoire rural. Ces deux derniers objectifs prennent particulièrement corps dans les espaces d'exposition qui ouvriront leur portes au début de l'année 2024.

Le premier espace est permanent. Baptisé « Métiers à créer. Artistes/ Artisans ?», il interroge la frontière supposée entre l'art et l'artisanat, mais aussi la place des artistes et des artisans dans une société où l'industrie est omniprésente. Le second espace est temporaire. Il est principalement dédié à l'art contemporain, avec une programmation de 3 expositions de longue durée chaque année pour lesquelles des artistes de tous horizons seront invités. La programmation de ces expositions temporaires est assurée par un comité de direction artistique constitué pour l'instant de membres professionnels bénévoles de notre association.

LA GESTION DU COUVENT : RÉSIDENCE D'ART

L'ensemble infrastructurel que constitue notre Pôle comprend un ancien couvent qui abrite une grande salle d'activité multimodale, un gîte et un laboratoire photographique. Ces espaces, dédiés aux acteurs culturels du territoire ou juste de passage, permettent d'accueillir des stages et des stagiaires, des cours réguliers, des répétitions de musique ou encore des artistes en résidence. Concernant le gîte, nous pratiquons une politique tarifaire accessible afin de permettre aux acteurs culturels agissant sur le territoire d'y résider facilement.

L'ANIMATION CULTURELLE SUR LE TERRITOIRE COMME VECTEUR DE LIEN SOCIAL : LE PÔLE HORS-LES-MURS

Ancrés dans un territoire rural, nous y menons des actions de découverte et de sensibilisation aux métiers de la création. Que ce soit individuellement ou collectivement, nos membres proposent des animations tout au long de l'année. Ainsi, certains interviennent dans les écoles, d'autres proposent des stages de découverte de leurs pratiques ou encore des stages à destination de jeunes en formation. L'ensemble de ces propositions sont répertoriées dans un livret des animations.

À titre collectif, notre association organise chaque année un grand marché artisanal d'hiver. Réservé aux professionnels, ce marché se tient sur la place aux arcades de Sauveterre lui redonnant, le temps d'un week-end, son usage originel. Le Sentier d'Art en Bastide a vu le jour au printemps 2022. Il est constitué de 7 installations artistiques pérennes dans les rues et chemins de Sauveterre. Ce projet permet au public de découvrir la bastide sous un angle nouveau, où la création contemporaine joue avec l'architecture patrimoniale. Il est également un support de médiation entre le public et les créateurs. Enfin, nous proposons un programme de manifestations culturelles, dont certaines sont en lien avec des organisations partenaires. Elles permettent de stimuler l'effervescence créative et sociale de notre territoire en y entremêlant une diversité de pratiques artistiques et de vecteurs de transmission.

L'ANIMATION DE LA VIE ASSOCIATIVE ET DE RÉSEAUX

Le regoupement et la mise en réseau des créateurs de notre association provoque des échanges de pratiques et des collaborations qui nourrissent des créativités nouvelles. Le sentier d'art et l'exposition permanente «Métiers à créer» en sont les meilleurs exemples. Afin de provoquer ces synergies, nous cultivons et animons notre dimension associative dont la vitalité demande un investissement bénévole important de la part de nos adhérents professionnels et sympathisants.

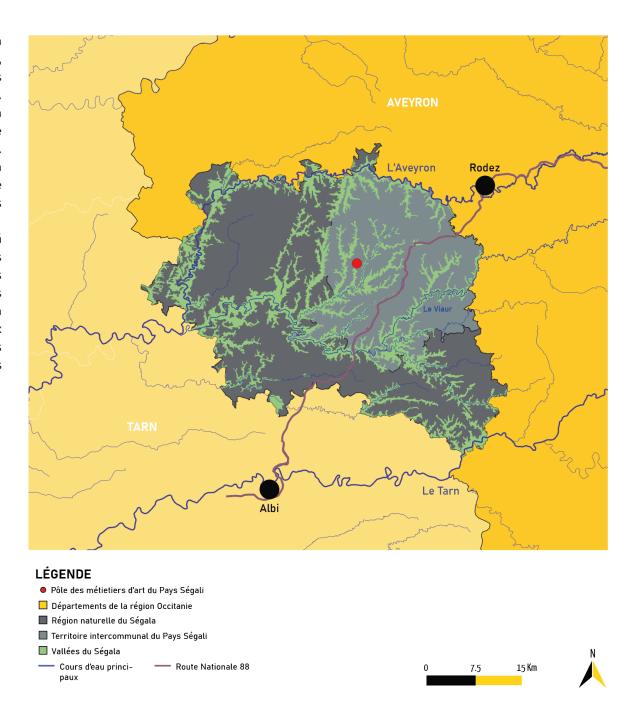
Il en est de même concernant nos réseaux de partenaires. La pluralité d'activités et de publics concernés, ainsi que leurs différentes échelles de rayonnement, nécessitent de créer et d'animer nos propres réseaux. Nouer et animer des partenariats nous permet de faire rayonner la culture sur notre territoire rural.

NOS TERRITOIRES DE RAYONNEMENT

Par son essence et son ancrage, les activités de notre association rayonnent à différentes échelles territoriales. A un niveau national, voire international, en ce qui concerne les activités individuelles de nos membres à travers leurs expositions, salons, marchés... Concernant l'ANCRE et ses futurs espaces d'exposition, l'ambition est de rayonner à l'échelle de l'Occitanie, notamment avec le concours de l'attractivité touristique de Sauveterre-de-Rouergue. Enfin, les rayonnements de nos autres activités, telle que l'animation culturelle hors-les-murs, sont induits par les spécificités de notre territoire rural d'ancrage : la région géologique du Ségala, pays des cent vallées.

Les dynamiques humaines et économiques de cet ensemble, à la jonction des éxtrémités des aires d'attraction des agglomérations ruthénoise et albigeoise, sont dictées par ses nombreuses vallées qui rendent ardues la communication entre les différentes parties du territoire. Aussi, pour mener à bien nos actions d'animation culturelle, nous nous appuyons sur un réseau de partenaires locaux grandissant avec lequel nous organisons des projets fédérateurs afin que la culture participe à faire territoire. Les cartes suivantes représentent ces différentes échelles territoriales de rayonnement.





NOS RÉSEAUX ET PARTENAIRES

De pair avec nos différentes échelles de rayonnement, nos activités nous amènent à nouer différents types de parterariats :

Partenaires institutionnels et financiers

- L'intercomunalité du Pays Ségali, établissement public de coopération intercommunal de notre territoire, est le propriétaire des infrastructures du Pôle qu'il nous met gratuitement à disposition (excepté les ateliers qui sont loués directement aux membres professionnels). Co-porteur du projet, il est notre partenaire privilégié pour le développement de nos activités. L'ANCRE et ses travaux d'aménagement des espaces d'exposition, le sentier d'art, ont été financés par le biais du programme européen LEADER pour lesquels un projet de développement et de rayonnement a été co-construit avec la collectivité. De par ce dispositif, l'Europe et la région Occitanie participent aux financements de nos projets. La communauté de communes subventionne également nos activités, dont un emploi salarié, à travers une convention pluriannuelle par objectif.
- Le département de l'Aveyron, au moyen du dispositif Parcours Emploi Compétences, subventionne une partie d'un des deux postes salariés.











PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RU L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

PARTENAIRES DE «FAIT»

Cette catégorie regroupe les organisations du cercle proche de notre association avec lesquelles nous interragissons et coopérons naturellement de par notre proximité spatiale et nos intérêts communs :

- La commune de Sauvetrre-de-Rouergue, partenaire de fait privilégié, nous soutient dans nos projets et activités. Notre action associative participe activement à la dynamique socio-économique et culturelle de la cité. Cette porosité engendre des synergies entre nos actions et celles de la collectivité.
- Nous entretenons une étroite collaboration avec l'office de tourisme du Pays Ségali notamment à travers les animations de promotion du territoire que nous menons conjointement et leur rôle de relais sur le territoire.
- Les associations d'animations de la vie du village telles que Sauveterre Initiatives et l'ASSAS (association de sauvegarde et promotion du patrimoine) sont des partenaires naturels avec qui nous coopérons fréquemment.





PARTENAIRES «D'ACTION»

Ce type de partenaires correspond aux organisations culturelles du territoire élargi avec lesquelles nous construisons des actions et programmations culturelles communes tels que des expositions, des festivals, des ateliers...















PARTENAIRES DE «DROIT»

On retrouve dans cette catégorie les organisations exerçant des résponsablités ou ayant des compétences dans les domaines des métiers d'art et artistiques, ou des associations à la tête de réseaux, dont nous sollicitons l'appui pour des questions techniques, juridiques ou encore pour relayer nos communications.









NOTRE GOUVERNANCE

La gouvernance de notre association regroupe dans ses différentes instances des bénévoles professionnels des métiers de la création, des sympathisants issus du public, des élus locaux ainsi que des organisations partenaires. Cette approche multipartenariale permet d'ancrer notre action dans les réalités de notre territoire avec une pluralité de regards.

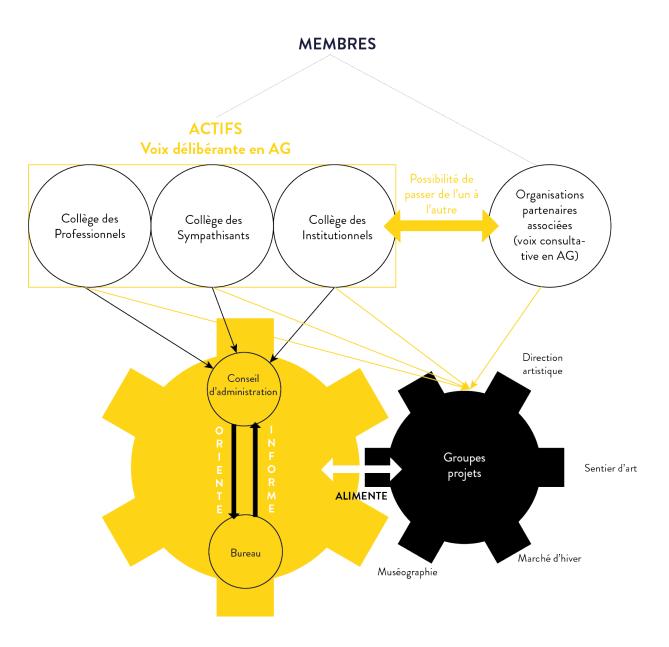
Nos projets et activités spécifiques, tels que l'organisation du marché artisanal d'hiver ou encore la programmation des expositions temporaires, demandent un bénévolat qualifié ainsi qu'une souplesse d'action. Aussi, des groupes projets, éphémères ou pérennes, se constituent sur la base de l'envie et de la capacité d'engagement de chacun.

À ces groupes, est toujours associé un salarié de notre association afin de conjuguer les rythmes individuels des bénévoles à celui de l'action associative. Le schéma cicontre présente synthétiquement la gouvernance de notre association.

NOS MOYENS

Outre les bâtiments mis à notre disposition par la communauté de communes du Pays Ségali, les activités de notre association reposent principalement sur l'engagement bénévole pour la gestion de l'association, réfléchir à ses orientations et développer des projets. Ce temps bénévole doit s'articuler avec les activités professionnelles de chacun. Art et Savoir-Faire emploie deux salariés pour mener l'opérationnalité des projets en partenariat avec les bénévoles, assurer la communication interne et externe, tenir et animer les espaces collectifs, notamment l'ANCRE dont ils assurent le plus souvent l'accueil du public.

La fonction employeuse de notre association nous permet d'une part de garantir des horaires d'ouverture amples pour le public, mais plus largement de permettre au Pôle et ses projets de prendre toute leur envergure.



NOS ORIENTATIONS 2023-2027

Nos orientations pour les prochaines années s'inscrivent dans la consolidation et le développement de nos deux objectifs : Impulser un dynamisme artisanal, artistique et humain sur nos territoires & Soutenir et promouvoir les professionnels de la création.

PROMOUVOIR ET DIFFUSER L'ART CONTEMPORAIN EN MILIEU RURAL

Avec l'ouvertue des espaces d'exposition de l'ANCRE en 2024, nous disposerons d'un nouvel outil de médiation et de promotion des métiers d'art et de la création. L'exposition permanente étant dédiée aux métiers artisanaux, les membres de l'association ont décidé d'orienter la programmation culturelle des espaces d'exposition temporaires à l'art contemporain. Un comité de direction artistique s'est constitué afin d'assurer la recherche et la programmation d'artistes exclusivement professionnels. La pluralité de nos membres permettra d'assurer une diversité de pratiques étant donné que chacun est encouragé à suggérer des artistes qu'il aimerait inviter à l'ANCRE. Trois expositions longues (environ 2 mois et demi) seront organisées chaque année d'avril à décembre, afin d'assurer une visiblité suffisante à chaque artiste étant donné des caractéristques de notre territoire rural. La période de février à mars (fermeture annuelle le mois de janvier) sera quant à elle reservée à des animations plus expérimentales : tremplin pour de jeunes créateurs, braderie de l'art, installation collective...).

Le couvent avec son gîte et sa grande salle d'activité permet d'assurer des conditions d'accueil propices pour les artistes au moment des accrochages, décrochages... mais également d'envisager de développer des résidences artistiques à Sauveterre en proposant à la fois un lieu de création et de logement avantageux, combiné avec un espace d'exposition. Quelques aménagements et investissements dans la grande salle d'activité seraient nécessaires pour la rendre davantage fonctionnelle.

DÉVELOPPER DES ACTIONS DE MÉDIATION AUPRÈS DES PUBLICS

L'ensemble de nos infrastructures et leurs projets artistiques, les espaces d'exposition de l'ANCRE et le sentier d'art, sont des supports idoines pour développer des outils de médiation à destination de différents publics. À partir du Sentier d'Art, des actions ont déjà été expérimentées avec des partenaires notamment auprès de

scolaires. Ces prochaines années, nous développerons des outils et des propositions d'animation principalement orientées vers les publics scolaires et les familles. Ainsi, il est notamment prévu de mettre en place un parcours didactique et ludique pour les enfants au sein de «Métiers à créer» et de développer un «carnet du jeune artiste» éducatif et créatif à propos du Sentier d'art et de l'exposition permanente. Ce dernier permettra de sensibiliser des enfants aux métiers de la création et leurs réalités. Des visites commentées ont déjà été expérimentées et seront également développées. Ces projets, en cours de définition, sont construits en concertation avec certains de nos partenaires dont l'office de tourisme et l'association du Pays d'Art et d'Histoire des Bastides du Rouergue, avec qui nous souhaitons monter des actions de médiation en partenariat pour lier le patrimoine de Sauveterre à ses créateurs contemporains. Enfin, nous souhaitons développer des projets artistiques avec les artistes invités au Pôle incluant la participation et l'échange avec le public local.

ACCROITRE LE RAYONNEMENT DE L'ANCRE ET RENFORCER NOTRE RÉSEAU DE PARTENAIRES

Les nouveaux espaces de l'ANCRE nous donneront deux identités nouvelles : celle de programmateur d'art contemporain et celle de musée. Durant les prochaines années, nous nous attellerons à constituer un réseau d'espaces d'exposition pour mettre en place des partenariats économiques, pédagogiques, artistiques et patrimoniaux. Les usages actuels du rez-de-chaussée de l'ANCRE, la boutique collective, la bibliothèque et l'espace de vie associative, seront conservés et animés. La plénitude des multiples facttes de l'ANCRE nous permettra d'asseoir et d'affirmer notre identité collective auprès des publics. Ainsi le rayonnement croissant de l'ANCRE ira de pair avec la reconnaissance du Pôle et des partiques de ses membres. Dans le même temps, nous renforcerons notre réseaux de partenaires culturels et touristiques locaux en vue de continuer à développer des manifestations culturelles rayonnantes et irriguantes sur notre territoire rural. Ce réseau pourrait se mobiliser à l'occasion d'événements nationaux tels que les Journées Européennes des Métiers d'Art (JEMA), le Printemps des poètes, la nuit des musées... auxquels notre Pôle a déjà participé.

AFFIRMER NOTRE ENGAGEMENT À DÉFENDRE LES MÉTIERS DE LA CRÉATION

Cette orientation est transversale à l'ensemble de nos activités et s'articule en différentes actions en fonction des acteurs avec les lesquels nous interragissons :

- Concernant les publics, notre volonté est de les sensibiliser à la différence entre industrie et artisanat, de leur transmettre la réalité de nos métiers sans artifices en choisissant nos vecteurs et terrains de rencontre. Le développement de nos actions de médiation agira déjà en ce sens et nous souhaitons le compléter avec la production d'un manifeste que nous communiquerons largement dans nos infrastructures et sur nos supports de communication.
- Pour les professionnels de la création, cette affirmation prendra forme à travers notre engagement à défendre l'application de la législation qui encadre la rémunération des droits de monstration publique qui est trop peu reconnue et appliquée. Nous travaillerons nous-même à activer les leviers nécessaires à la rémunération des exposants de notre espace d'exposition temporaire. La première pierre sera le reversement d'une part du revenu généré par les tickets d'entrée à nos espaces d'exposition à ces artistes. Cette politique sera stipulée sur les billets afin de sensibiliser le public à cette cause à défendre. Grâce à la richesse que produit notre regroupement, nous souhaitons participer au corporatisme/syndicalisme des types de professions représentées au Pôle (artisans d'art et artistes-auteurs). Nous souhaitons organiser des espaces-temps de dialogue et d'échange, ainsi que des formations en invitant des organisations du secteur, pour diffuser et produire des ressources à destination des professionnels en s'associant à d'autres collectifs d'artistes et artisans d'art du territoire. Cette fédération nous permettra d'entrer en dialogue avec les institutions publiques pour agir sur la protection et la considération de nos métiers. Parallèlement, nous développerons des outils et des moyens de mutualisation, destinés aux membres professionnels de l'association, tel que notre laboratoire de développement de photographies argentiques déjà opérationnel au sein du couvent.

CRÉER DE NOUVEAUX ESPACES PROPICES À LA CRÉATION ET À L'ÉCHANGE DE PRATIQUES

Le développement des résidences artistiques en lien avec les espaces d'exposition temporaire de l'ANCRE s'inscrit dans cette perspective. Nous souhaitons également qu'elles s'articulent avec l'enrichissement du sentier d'art en recherchant des leviers de financement pour de nouvelles installations artistiques.

Sur un autre pan, nous voulons mettre en place des journées de création commune entre les membres professionnels de notre Pôle. Dans un premier temps, afin de favoriser l'échange de savoirs et de nourrir autrement la pratique de chacun. Ces journées pourront dans un second temps évoluer vers des espaces-temps de créations collaboratives «cartes blanches» au sein de notre espace d'exposition temporaire en y invitant des professionnels de différents horizons. Elles prendraient place dans la première période d'exposition (février-mars) de notre programmation.







ASSOCIATION ART ET SAVOIR-FAIRE
Espace Lapérouse, 12 800 Sauveterre-de-Rouergue
T. 06 98 61 74 64
artetsavoirfaire@gmail.com
WWW.ARTETSAVOIRFAIRE.COM